



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section langues vivantes étrangères : chinois, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Isabelle PILLET-ROSAT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

Secrétaire général

M. Thomas LAN-NANG-FAN
Professeur certifié

Académie de LA REUNION

Membres du jury

Mme Xiaobei ALOE
Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Claire CHEN
Professeure certifiée

Académie de NORMANDIE

M. Maxime ERMENEG
Professeur certifié

Académie de RENNES

Mme Yemei FIQUET
EC. R Professeure certifiée

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Clémentine GROSSI
Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Mathilde LABBE
Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

M. Philippe MAHOU
Professeur certifié

Académie de LILLE

M. Sylvain MAZINGUE
Professeur certifié

Académie de GRENOBLE

M. Xavier PALLES
Professeur certifié

Académie de TOULOUSE

M. Olivier SALVAN
Personne à compétences particulières

Académie de NORMANDIE

Mme Yaping TIAN
EC. R Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Yi-Ping WANG
Professeure agrégée

Académie de PARIS

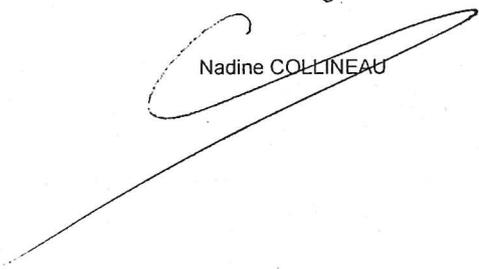
Mme Chen WANG
Professeure agrégée

Académie de NICE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 02 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU